Ce Prélat, d'un esprit aisé et naturel et d'un travail assidu, est auteur d'un grand nombre d'ordonnances, de mandements, de règlements de discipline, etc., qui sont autant de preuves de son zèle et de son application au gouvernement de son diocèse. Il a donné une collection précieuse des statuts synodaux du diocèse d'Angers, à laquelle il a joint les actes de la sépulture de Nicolas Gellant, l'un de ses prédécesseurs, et ceux de l'élection, de la consécration et de l'entrée solennelle de Guillaume Le Maire, successeur de Gellant. C'est un monument du xin siècle, curieux et intéressant pour l'histoire ecclésiastique du diocèse. On trouve dans le même volume une suite chronologique des évêques d'Angers.

Mgr Arnauld combattit avec ardeur et avec succès les prétendus privilèges des réguliers contre les droits des pasteurs du premier et du second ordre. Les actes relatifs à cette affaire, à laquelle s'intéressèrent le Pape Alexandre VII et le clergé de France, sont en partie dans ce volume imprimé à Angers, chez Avril, en 1680. Les Négociations à Rome ont été données en cinq volumes in-12 à

Paris, chez Lemercier, en 1748.

Il mourut âgé de 95 ans et est enterré dans la cathédrale (1).

Mer LE PELLETIER

Michel Le Pelletier, fils de Claude Le Pelletier, ministre d'Etat et contrôleur général des finances, et de Marguerite Fleuriau d'Armenonville, frère et oncle des premiers présidents de ce nom, docteur de la maison et société de Sorbonne, abbé de Jouy, où il introduisit l'étroite observance, succéda à Mgr Arnauld dans l'évêché d'Angers. Il en prit possession le 1er janvier 1693.

Les ouvrages de ce Prélat, tous relatifs aux fonctions de l'épiscopat, auxquelles il se livra sans réserve, se ressentent de son application à l'étude des livres saints, de sa sagesse, de l'élévation de ses vues et de la disposition grave et austère de son âme.

Des ordres supérieurs l'appelèrent en 1706 au gouvernement d'un autre diocèse. Il s'y soumit et l'on peut dire avec regret. Le roi le nomma à l'évêché d'Orléans et, quelques jours après, à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. Mais une maladie cruelle, qui l'avait retenu plus de trois mois à Tours, l'enleva au milieu de sa carrière, avant qu'il eût pris possession de ces deux bénéfices. Il mourut à Paris, âgé de 45 ans, et fut enterré sans pompe dans l'église de Saint-Gervais.

Ce vertueux Prélat a laissé des preuves de son zèle, mais avec le goût de son époque, dans ce qu'il a fait pour la décoration de la cathédrale, du château d'Eventard, qui était alors la maison de campagne des évêques d'Angers, ainsi que du palais épiscopal, dont il perfectionna la distribution et l'intérieur des appartements. C'est lui qui fit bâtir les deux maisons du grand et du petit séminaire (2), où il introduisit, sur les vœux de son clergé, les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice.

⁽¹⁾ On connaît le rôle que joua ce Prélat dans l'affaire du Jansénisme.
(2) Le grand séminair est devenu le Musée et la Bibliothèque, rue Courte.
L'Ecole régionale des Beaux-Arts occupe aujourd'hui les bâtiments du petit séminaire.